L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 6 FEVRIER 1890.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Bénéfice de M. Balleroy.

Martha dont la reprise a eu lieu hier au bénéfice de M. R. Landry, contrôleur, n'était pas au point. Un excellent accueil a été fait néanmoins à Mmes Beretta, Leavington ; MM. Guille, Geoffray et plusieurs pages de l'ouvrage ont été bien dites entr'autres la romance de Lyonel et le *Last rose of summer*.

Mais tout cela était quelque peu indécis, flottant, et, pour cette fois, en fait de compte-rendu, nous écrirons que le bénéficiaire s'est présenté entre deux actes à la rampe, afin de remercier le public, malheureusement trop peu nombreux, qui avait répondu à son appel. Quelques cadeaux venant de la salle et dont nous ignorons la nature, lui ont été remis par le chef d'orchestre.

Ce soir *le Roi d'Ys*, avec la distribution que l'on sait : M. Fürst ; Mmes Leavington, Beretta ; MM. Balleroy, Geoffray, Rossi.

A la matinée de samedi, *Faust*. Le soir, *le Trouvère* au bénéfice de M. Balleroy, que nous nous empressons d'annoncer aujourd'hui, sans y insister davantage et nous promettant d'y revenir. En effet M. Balleroy est un artiste vers lequel nous nous sommes senti attiré dès le début.

D'abord parce que des valeurs réelles sont en lui ; ensuite parce que, chanteur de bonne école il apporte dans tout ce qu'il fait—chant et jeu, composition de personnage—une conscience qui ne se dément jamais. Il a bien la dignité de son art et le plein respect du public.

Très modeste est son programme, mais nous jaimons à penser qu'on s'occupera surtout de l'artiste, de son zèle infatigable, de son talent.

Dimanche matin, *la Mascotte*.

La troupe prétend marquer ce dernier mois par une activité accrue : *Aïda*, *Lucrecia Borgia*, *Le Bal Masqué*, *Le Cid*, s'ajouteront bientôt au répertoire déjà bien cossé, bien long pourtant que l'on a déroulé en quatre-vingt dix jours. C'est vous dire qu'on avait mutilé notre phrase, en nous faisant dire hier : "Il est probable que désormais la même pièce sera redonnée."

Au lieu de ce non sens nous avions écrit : "Il est peu probable que désormais la pièce soit redonnée."

Evidemment le fait ne se produira guère que par exception, une fois en plein feu des bénéfices, et nous y entrons.

Académie de Musique.

Le Théâtre de Mme Vve David Bidwell se prépare à prendre une revanche du relâche forcé qu'il lui faut faire durant la présente semaine.

Les portes rouvriront dimanche prochain, pour la rentrée de M. James O'Neill, dans le *Monte Cristo*, de Dumas. Le rôle d'Edmond Dantès a valu succès et dollars au comédien—qui revient, dit-on, avec une troupe composée de bons éléments.

Son engagement est d'une semaine.

La semaine qui suivra, sera un événement ; en effet, elle sera occupée par Mme Fanny Davenport, que nous n'avons pas entendue depuis trop longtemps déjà et dont la présence ici exerce toujours une puissante influence sur la recette.

Mme Fanny Davenport, dont le talent est reconnu par tous, a véritablement le culte de son art ; pour s'y produire elle ne recule pas devant les risques d'argent. C'est ainsi que, quand se produit sur la scène parisienne, la seule qui soit réellement créatrice aujourd'hui, quelqu'œuvre causant sensation, elle tente le plus souvent d'en acquérir le droit d'exploitation aux Etats-Unis.

C'est encore munie d'un semblable privilège exclusif qu'elle va fournir son nouvel engagement à l'Académie de Musique. Tentée par le succès de l'œuvre de M. Victorien Sardou, émerveillée par le jeu de Mme Sarah Bernhardt, elle a acheté le drame *La Tosca* et c'est cette création qui prendra toute la semaine commençant le 16 février.

Ce sera donc là un double et très vif attrait. De plus, Mme Fanny Davenport n'est point de ces artistes qui, afin d'avoir part de lion, s'entourent de médiocrités, ne pouvant nullement prétendre à quelque succès réel. Elle sait, au contraire, que le talent s'affirme plus puissamment encore quand il se produit dans un milieu intelligent, capable de comprendre, et, par conséquent, de servir ses effets.

Nous avons donc lieu de penser que l'artiste aura voulu—mise en scène et interprètes—donner le cadre le plus brillant possible à cette *Tosca*, qui sera nouveauté pour les sept-huitièmes du parterre américain.

Grand Opera House.

Les Surprises du divorce sont au des succès les plus vifs, les plus soutenus de la saison actuelle. C'est de la vraie comédie moderne, avec ses pétillements de mots, son comique et aussi son ardeur de situations souvent. Un diable au corps chez les acteurs, qui s'impose aux acteurs et, met sûrement le public de la fête.

Ne pas oublier que l'engagement de cette troupe—qui vient du Théâtre Daly, New York—expire après demain samedi.

Dimanche 9 février : *Fairies' Well*, titre qui déjà annonce une pièce à spectacle, n'est-ce pas ?

Théâtre St-Charles.

Cherub! comédie burlesque, est toujours en possession de l'affiche, dont elle disparaîtra dimanche seulement. C'est une des pièces heureuses de Mlle Mattie Vickers, qui lui devra un second engagement fructueux.

L'ouvrage est connu de notre public, mais sa nouvelle mise en scène et ses nouveaux interprètes lui ont valu tout un regain de jeunesse.

Dimanche, 9 février, rentrée des comédiens Ferguson et Mack dans *McCarthy's mishaps*.

PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE PRIS SANS QU'ON S'EN DOUTE.—Dans le nouveau bâtiment de la direction de police, à Berlin, il se trouve une chambre disposée de telle manière, qu'on peut y faire le portrait photographique d'une personne, sans que celle-ci s'en doute. En comprimant un petit ballon en caoutchouc, on fait à la fois tomber un jet de lumière sur le criminel et fonctionner l'appareil photographique.

LA CHAIRE D'AGRICULTURE DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE FRANCE.—Elle est rétablie et comprend, dans ses attributions, l'agriculture générale et les cultures de la région des céréales et des herbages. Le cours sera fait en quarante leçons d'une heure et demie chacune, et le professeur aura, en outre, à diriger, gratuitement, une excursion par semaine, pendant la durée des cours.

LE THÉ EN ANGLETERRE ; LE PRODUIT DES DROITS SUR CET ARTICLE.—Les droits sur le thé ont produit, cette année, en Angleterre, plus de 125 millions. Il est question de soumettre cet article d'importation à une surveillance sévère. On y a trouvé des rognures de cuivre, de la terre, des feuilles de chou séchées.

LE VATICAN ET L'ANGLETERRE ; RÈGLEMENT D'UN DES PRINCIPAUX POINTS EN LITIGE.—*La Gazette de France*, du 19 janvier, nous apprend, d'après le *Moniteur de Rome*, qu'à la suite d'un échange de notes entre le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et le général Simmons, on est parvenu à régler, à la satisfaction commune, l'un des principaux points de la mission confiée à l'ambassadeur anglais.

UN OBJECTIF D'UNE PUISSANCE INCONNUE JUSQU'À CE JOUR.—Le laboratoire de bactériologie, de France, va mettre à l'essai un objectif d'une puissance inconnue jusqu'ici. Cet instrument produit un grossissement de 1,500 diamètres, c'est-à-dire à peu près double de celui qui peut être obtenu par les appareils actuels.

CONTRE LE RHUME ; ON N'ÔTERA PLUS LE CHAPEAU.—On a fondé récemment, à Gratz, en Autriche, une Société dont les membres ont pris la résolution de ne plus saluer personne en ôtant leur chapeau et de se contenter de faire le salut militaire, afin de ne plus être exposés à s'enrhumer.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1890.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, plus frais, vents variables.

Température du 5 février 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	66	19
Midi	74	24
3 P. M.	72	22
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

John P. Destillon à Mlle Magdalena Vogel.
François Duprat à Vve Adelaïde Labatut.
Louis O. Chapman à Mlle Lottie Williams.
Wesley C. Cain à Mlle Ernestine H. Bergeron.
Wm. Wagner à Mlle Annie Lobera.
Robert Morris à Mlle Joséphine Robinson.
Allen H. Walley à Mlle Helen E. Rundle.
Jesse Castinet à Mlle Henriette Duke.
Octave Dreux à Mlle Octavie Guérin.

Naissances.

Mme Girolamo Pannocchia, un garçon.
Mme Andrew Weibelt, un garçon.
Mme John Williams, un garçon.
Mme Andrew Schloegel, un garçon.
Mme Wm. Geetts, un garçon.
Mme Robert N. Rowley, un garçon.
Mme John H. Thomas, un garçon.
Mme Thomas Bethang, une fille.
Mme Paul Folin, une fille.
Mme John Peppard, une fille.
Mme Daniel Hanger, une fille.
Mme Henry C. Boasman, une fille.

Décès.

John Williams, 2 jours, coin Galvez et François.
Alice M. Crago, 4 mois, 488 rue Baronne.
Joseph Morbert, 15 ans, 15 rue Annette.
Elsie A. Warriner, 8 mois, coin Lowerline et St-Charles.
Mlle Minnie M. Moore, 215 rue Chestnut.
Lucien A. Porée, 3 mois, 352 rue Robertson, côté nord.
Enfant du sexe masculin de Mme C. Schubert, 1 jour, 675 rue Royale.
Jacob Fischer, 78 ans, 73 rue Désiré.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme N. Fischer à J. Hartley, un terrain borné par les rues Laharpe, Dolhonde, Lapeyrouse et Rocheblave, $185.

La même à B. Spolirer, un terrain borné comme le précédent, $183.

La même à L. Lotz, un terrain borné comme le précédent, $183.

Mme M. Millinger à Marie S. Bauer, un terrain borné par les rues Kerlerec, Columbus, Rocheblave et Dorgenois, $250.

J. C. Munally à G. U. Phelps, un terrain borné par les rues Marengo, Prytanée, Milan et Pitt, $900.

R. Klock à M. Kiernan, un terrain borné par les rues Gravier, Bolivar, Commune et Bertrand, $700.

Cour de Circuit.—Missouri Pacific R. R. contre le Texas Pacific R. R. Exception maintenue.

Missouri Pacific R. R. contre le Texas Pacific R. R. Co.

Jugement en faveur du demandeur pour $4,500.

Alfred Marchand contre Myra Clark Gaines. Jugement en faveur du demandeur pour $600.

Cour Civile.—Milton H. Duncan fait cession de biens. Actif $634.55 ; passif $1,325.15.

Mme Eliza Peltz contre la St-Charles R. R. Co.—Nouvelle audition de cause refusée.

Succession Miltenberger—L'opposition de la ville est levée et les comptes approuvés.

Sharp contre Martha McNab—Jugement par défaut.

Weis contre Armbruster—Jugement par défaut.

Mme John M. Forrest contre son mari, jugement par défaut.

H. Ménage contre E. Roy, jugement en faveur du demandeur pour $221 20.

Hunter contre Knopp, jugement par défaut.

Succession Marie Buckley, les comptes sont approuvés.

A. Riggs & Cie contre Manuf. R. Bell, la cour réduit la somme de dommages accordés à $325.

Lafitte contre la ville, en $20,000 de dommages pour arrestation imméritée pour avoir mis en circulation un faux dollar. Jugement en faveur du demandeur pour $400.

Cour Criminelle.—Lizzie Brown, vol, 3 mois de prison.

Un mot pour un autre.—Dans les quelques lignes que nous avons écrites mardi, au sujet de l'attaque brutale dirigée contre M. J. M. Dufour, dans son propre magasin, coin chemin du Bayou et Derbigny, nous avons dit, employant au courant de la plume un terme qui ne s'appliquait certainement pas à la circonstance, que la victime avait été *terrorisée* par le trop célèbre Pierre Bertin. M. Dufour n'a pas été le moins du monde terrorisé, mais, assailli à l'improviste, il a été bel et bien assommé traîtreusement par l'affreux bandit, qui, profitant de son évanouissement, lui a enlevé sa montre et une somme d'argent. Nous espérons que Bertin paiera cher son nouvel exploit.

Magnifique affaire.—MM. Macon, Paul & Denis, encanteurs, ont vendu hier le "Kenner Block", au coin des rues Commune et Carondelet, au prix de $145,000 comptant à M. John A. Morris. Celui-ci se propose de démolir l'immeuble et de le remplacer par un magnifique édifice, dans le style moderne, lequel aura de dix à douze étages. Cet immense bâtiment, construit avec la plus grande solidité et d'un caractère imposant, sera disposé pour des bureaux. Il sera sans pareil dans le Sud et il n'aura peut-être d'égal qu'à New York.

Voilà donc la Nlle-Orléans qui se transforme peu à peu, grâce à l'esprit d'entreprise de quelques-uns de ses citoyens, parmi lesquels figure en première ligne M. Morris.

C'est la troisième grande vente de ce genre qui s'opère sous les auspices de MM. Macon, Paul & Denis. Nous croyons devoir, à cette occasion, leur offrir nos plus sincères félicitations.

Le "Saga."—Le *Saga*, un navire de guerre suédois, sous le commandement du comte Ekeloff, a jeté l'ancre hier au pied de la rue Poydras, sur la rive droite d'Alger. C'est un navire de 1,520 tonnes, qui file 13 nœuds à l'heure, et est armé de 13 canons, 4 mitrailleuses à 10 bouches. Son équipage se compose de 209 hommes.

Belt road.—Le Board of Control du Nouveau Bassin a résolu de demander contre la compagnie du Louisville et Nashville une injonction l'empêchant de jeter un pont sur le canal qui appartient à l'Etat.

Le Conseil n'a pas le droit d'accorder le droit de passage, et il peut seul être obtenu de la Législature. En outre, selon les lois maritimes, il faut qu'une certaine distance soit conservée entre les ponts.

C'est là une arme très puissante contre les empiètements de la Compagnie du Louisville-Nashville.

Arrivée de nègres.—Hier, sont arrivés de la Caroline du Nord, 169 nègres, qui se rendent à Coushatta pour travailler sur les plantations.

Bris de paix.—Geo. Blakely, qui était soû, a tiré hier soir un coup de révolver au café de Bon Ton, rue Douane, No 155. Il allait tirer de nouveau lorsqu'un garçon l'a désarmé et à ce moment il a tiré un couteau de sa poche. L'intervention de plusieurs personnes a été nécessaire pour l'empêcher de s'en servir.

—Deux frères, Wm et Henry Derby, se sont disputés et battus dans le bar-room de M. Val. Mers, rue St-Charles. Tous deux, arrêtés et conduits au poste, ont été remis en liberté sur parole et se sont rendus immédiatement dans le même bar-room où quelques instants plus tard on arrêtait l'un d'eux qui s'était pris de querelle avec un nommé P. Lobrano.

Police Board.—Le Police Board s'est réuni hier soir sous la présidence du maire. Les six commissaires étaient présents, ainsi que le chef de police et son secrétaire et le Dr Bayon. Après la lecture des minutes, M. Beanham a protesté contre la façon dont il a été procédé à la promotion des caporaux.

La question a été renvoyée après l'instruction de l'affaire J. Pettiway. L'accusation a été retirée après audition de quatre témoins.

Le chef Hennessey a proposé de demander au gouverneur l'abandon à la police de l'arsenal de la rue St-Pierre pour en faire une station de wagon de police. Approuvé.

Après lecture du rapport mensuel du chef, les agents Carroll, Forrest et Berrigan ont été autorisés à recevoir une récompense de $10 pour l'arrestation d'un déserteur de la marine des Etats-Unis.

Lecture est donnée du rapport du comité chargé de l'examen des caporaux et après une longue discussion entre MM. Beanham et Denis, la motion faite par le premier, d'annuler les nominations est rejetée par les cinq autres membres.

Suit une nouvelle discussion entre le maire et M. Denis et finalement il est décidé qu'on attendra pour trancher la question, que l'avocat de la ville ait donné son avis.

Affaires municipales.—Le Contrôle a en main les fonds nécessaires au paiement des employés de la ville.

Les ouvriers et la police ne seront payés que dans quelques jours, le Contrôleur ayant l'espoir de pouvoir réunir par la perception des licences la somme nécessaire, sans être obligé de contracter un emprunt.

Société St-Vincent de Paul, Conférence St-Louis.—La Conférence St-Louis de la Société St-Vincent de Paul, qui a donné une si jolie soirée dramatique, accompagnée d'un concert, à l'Opéra de la rue de Bourbon, lundi soir, avait eu l'heureuse idée d'établir un concours entre les demoiselles qui s'étaient chargées du placement des billets ; elle avait offert une montre de prix qui serait délivrée à celle qui ferait les meilleurs placements. Nous nous empressons de publier le résultat du concours, tel qu'il nous est communiqué par ces messieurs :

Dans le concours pour la magnifique montre offerte par la Société de St-Vincent de Paul Conférence St-Louis, au bénéfice de son fonds de secours, Mlle Ermance Pilié a été victorieuse.

Le montant réalisé est comme suit :

Mlle Ermance Pilié	$175 15
" Adèle De Gray	53 15
" Madeleine Robira	15 00
" Louise Ducas	3 20
" Marie Bienvenu	1 50
Total	$248 00

DÉPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Rente française.

Paris, 5 février—Le trois pour cent est coté à 87 francs 70 centimes.

Le ministre des affaires étrangères belge.

Bruxelles, 5 février.—Le prince de Chamay, ministre des affaires étrangères en Belgique, répondant à une interpellation du député Garnier, a dit que les relations du traité belge s'étendent à toutes les nations voisines à l'exception de celles qui établissent leur neutralité.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 5 février—A un dîner donné hier par le Prince Bismarck, celui-ci a raconté diverses anecdotes au sujet de plusieurs actes de l'empereur Guillaume I, pendant la guerre avec l'Autriche en 1866.

Le Major Liebert.

Berlin, 5 février.—Le Major Liebert, qui remplit temporairement la vacance survenue à Berlin par la nomination du Major Wissman, comme commissaire impérial dans l'Afrique Orientale, partira sous peu pour Zanzibar, afin de conférer avec le major Wissman, relativement aux plans de colonisation à venir de l'Afrique Orientale.

Grève.

Londres, 5 février.—Les travailleurs des docks, à Newport et Monmouth se sont mis en grève.

M. Parnell demande une enquête.

Dublin, 5 avril—Le *Freeman's Journal* dit qu'à l'ouverture du parlement, la semaine prochaine, M. Parnell demandera la nomination d'un comité pour s'enquérir au sujet de la conspiration "Times-Piggott."

Famine en Gallicie et dans la Pologne Russe.

Vienne, 5 février.—Une assemblée des représentants des sociétés d'agriculture a eu lieu à Lemberg, à l'effet de pourvoir aux moyens de porter secours aux victimes de la famine qui sévit dans la Pologne Russe et en Gallicie ; et qu'a causée la perte à peu près complète de récoltes.

Le Duc de Montpensier laisse une grande fortune.

Madrid, 5 février—Le Duc de Montpensier, qui mourait subitement hier à San Lucas, laisse une fortune de $20,000,000.

Craintes au sujet du steamer anglais McGaren.

Londres, 5 février—Une grande anxiété règne au sujet du steamer anglais *McGaren*, parti de Belize via Norfolk pour Londres, et qui n'est pas encore arrivé.

On n'a pas de nouvelles de ce steamer depuis le 12 janvier, époque à laquelle il a été signalé par le steamer anglais *Charlois*, par la latitude 47,6, longitude nord 39,58 ouest, avec son gouvernail avarié. Le *McGaren* a refusé tous secours au moment de cette rencontre.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 5 février—L'empereur Guillaume, dans un rescrit au prince Bismarck, fait allusion à son désir d'améliorer la condition des ouvriers.

Il désire qu'on demande officiellement aux ambassadeurs de France, d'Angleterre de la Belgique et de Suisse, si leurs gouvernements respectifs sont disposés à arriver à une entente internationale avec l'Allemagne, afin de faire face aux besoins et aux aspirations des ouvriers.

Quand le principe de la proposition de l'empereur aura été acceptée, le prince Bismarck sera autorisé à convoquer toutes les nations intéressées à une conférence du travail.

La Banque provinciale d'Irlande.

Dublin, 5 février. — Le rapport de la Banque provinciale d'Irlande, donne des preuves d'une amélioration dans les industries d'Irlande. Il indique que les dépôts de la banque ont augmenté de 177,000 livres sterling et les profits de 5,000 livres.

Cabinet anglais.

Londres, 5 février—Une séance du cabinet a été tenue aujourd'hui sous la présidence de lord Salisbury.

Le prince Henri de Battenberg.

Londres, 5 février.—Le prince Henri de Battenberg, mari de la princesse Béatrice qui est absent depuis quelque temps d'Angleterre, est parti aujourd'hui de Malte pour retourner à Londres.

Le ministre de la guerre italien et le Cardinal Pecci.

Rome, 5 février—M. Ettore Bertole-Viale, ministre de la guerre, et le cardinal Pecci sont atteints de pneumonie. Leur état est très grave.

L'Empereur d'Allemagne—Le Prince Bismarck.

Berlin, 5 février—Au dîner du Prince Bismarck mardi, l'empereur a fait allusion à la question relative au développement colonial pour lequel il manifeste un grand intérêt. Il a dit qu'il regrettait que l'Allemagne n'eut pas les nombreux millions de l'Angleterre pour les consacrer aux colonies, et au-dessus de toutes choses, désirait l'empire allemand possédât les redoutables flottes de l'Angleterre.

Le gouvernement Chilien.

Londres, 5 février—Le Chili a envoyé un représentant au Vatican pour conclure un concordat et des relations diplomatiques.

Le marquis de Salisbury.

Londres, 5 février.—Le marquis de Salisbury a pris les mesures nécessaires pour l'occupation immédiate du pays de Makololo et la rivière Shire.

Complot pour assassiner le prince Ferdinand.

Sofia, 5 février—L'examen du major Panitsa et trois autres officiers qui sont accusés d'avoir tramé un complot pour assassiner le prince Ferdinand, dans le but de proclamer une régence, a prouvé que le complot est l'œuvre d'agents russes.

Quatre civiliens ont aussi été arrêtés, sous l'accusation d'avoir été mêlé au dit complot.

On allègue que M. Hilrove, ministre de la Russie à Bucharest, était le chef fondateur du complot.

M. Sankoff.

Vienne, 5 février—M. Sankoff a lancé un manifeste au peuple bulgare demandant à celui-ci de se débarrasser de Ferdinand et de ses partisans. Il conseille au prince Ferdinand de quitter le pays s'il tient à sa vie.

Parlement canadien.

Québec, 5 février—Hier, au Parlement, le comité de chemins de fer a adopté le bill de M. Rhodes, pour incorporer la compagnie du chemin de fer aérien Québec et Boston. Le fond capital de la compagnie est de $1,000,000 divisés en actions de $100 chacune. On pense que le chemin de fer sera terminé en dix ans après l'adoption de cet acte.

Tournoi d'échecs.

Havane, 5 février—La dix-huitième partie d'échecs a été gagnée hier soir par M. Tchigorin. Elle a duré 5 heures et demie.

Le comte de Paris et le duc de Chartres.

Havane, 5 février—Un cablegramme reçu de Madrid annonce que le comte de Paris et le duc de Chartres sont parmi les passagers du steamer de la malle espagnol qui est parti de Cadix le 31 janvier pour Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.

La récolte de sucre à la Havane.

Havane, 5 février—Il est généralement concédé que la récolte de sucre sera plus courte qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Cela est dû à deux causes, la sécheresse prolongée et les incendies fréquents sur les habitations, qui ont détruit beaucoup de cannes. A Sagua, quelques habitations auront à peine 30 pour cent de la quantité de sucre à laquelle on s'attendait.

La grippe augmente au Mexique.

Mexico, 5 février — L'épidémie de grippe augmente beaucoup à Mexico. Des colonies entières ont été ravagées, et la mortalité est forte. A Tajara la maladie sévit avec force.

Le nombre des malades est si élevé, qu'il est difficile de faire admettre des personnes. Les autorités municipales de la ville de San Luis Potosi, a commandé 1000 arbres fruitiers aux Etats-Unis.

Emigrants.

New York, 5 février—Six cent émigrants étrangers ont débarqué hier à New York.

Chambre de Commerce d'Indianapolis

Indianapolis, 5 février—Aujourd'hui la Chambre de Commerce a adopté presque à l'unanimité, une résolution en faveur du rappel de la loi du commerce entre Etats.

WASHINGTON.

Mort du vice-amiral Stephen Quackenbush.

Washington, 5 février—Le vice amiral Stephen P. Quackenbush, de la marine des Etats-Unis, et qui était sur la liste de retraite, est mort hier soir à Columbia Road, près de cette ville. Il était âgé de 67 ans.

Le World's Fair.

Washington D. C., 5 février—Le comité du World's Fair de la Chambre s'est réuni ce matin et a adopté le bill du sous-comité avec quelques changements et un amendement important. Cet amendement consiste en une clause qui décrète une allocation de $1,500,000 pour l'érection d'un édifice, pour exposer les objets du gouvernement.

Funérailles de Mme et Mlle Tracy.

Washington, D. C., 5 février—Longtemps avant l'heure fixée, 11 heures, il y avait une foule considérable venue pour payer le dernier tribut à leurs amies regrettées. L'élite de la population de Washington était représentée. Mais il n'y avait que les amis personnels et officiels du secrétaire Tracy qui pouvaient pénétrer dans la chambre mortuaire pendant le service funèbre.

Des bouquets et des couronnes ont été envoyés par le secrétaire Blaine et sa femme, le ministre d'Allemagne, le sénateur Stanford, le sénateur Hale, le vice-président Morton et Mme Morton, le secrétaire Windom et sa femme, Mme James C. Bergen, M. John R. McCue, l'amiral Porter, Mme John Lee Carroll, Mme H. G. White, le ministre d'Angleterre, le membre du Congrès M. Hitt, le juge Bancroft Davis, le payeur général Fulton, ministre des Etats-Unis, M. Henry W. Raymond.

On remarquait surtout une superbe couronne sur le cercueil de Mlle Tracy, envoyée par ses jeunes amies les demoiselles Proctor, Miller, Wanamaker, Rusk et Windom.

Pendant le service le président et sa suite occupaient des sièges en face du cercueil, de l'autre côté le vice-président Morton et sa femme.

On remarquait aussi à quelques pas de ceux-ci le ministre d'Angleterre et sa famille, le ministre d'Allemagne, les légations chinoises et coréennes, le ministre du Brésil et plusieurs autres membres du corps diplomatique.

Un grand nombre d'officiers de l'armée et de la marine étaient présents et presque tous en grand uniforme.

Les porteurs des coins du poêle pour Mme Tracy étaient : les secrétaires Windom, Proctor, l'avocat général Miller, le secrétaire Noble, le maître de poste général Wanamaker, le secrétaire Rusk, l'amiral Porter, le vice-amiral Rogers, le général Schofield et M. S. T. Stranahan, de Brooklyn.

Les porteurs des coins du poêle pour Mlle Tracy étaient comme suit : les aides chirurgiens McClure et Robt Whiting ; MM. Charles M. Ray, A. K. Michaelis, John Riddle, Frank Lee, Fred. McKenney et Charles Johnson.

Les deux corps étaient portés par des marins détachés du steamer des Etats-Unis *Despatch*. A la tête du cortège marchaient le secrétaire Tracy donnant le bras à son fils. Derrière eux venaient le général J. S. Cutlin, MM. A. B. Catlin, Robert Graves et sa fille, et autres parents.

A quelques pas de ceux-ci marchaient le Président Harrison et Mme Harrison, M. et Mme McKee, le secrétaire Blaine et sa femme, le Rév. Scott, beau père du Président, M. H. B. Raymond, le lieut. Mason et E. M. Halford.

Le secrétaire Tracy n'a pas été au cimetière, le médecin ayant dit qu'il était encore trop faible pour assister à cette cérémonie.

Le Président occupait une voiture avec M. Frank Tracy.

Les restes ont été déposés au cimetière Rock Creek.

Le sénateur Sherman.

Washington, 5 février — Aujourd'hui, le sénateur Sherman, du comité des affaires étrangères, a fait un rapport favorable sur un amendement au bill consulaire et diplomatique, qui décrète que le poste de ministre résident et consul général à Berne avec émoluments de $5,000 par an, sera changé en celui d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Suisse, avec des émoluments de $7,000.

M. Vanderbilt.

New York, 5 février—Le yacht à vapeur *Alva* de M. Wm. K. Vanderbilt est arrivé hier à Stapleton, où il attend son propriétaire et ses invités. M. Vanderbilt va faire une tournée en Europe.

Empoisonnement.

Charlottetown, 5 février—Mme James M. Sutherland, femme d'un avocat, souffrante depuis quelque temps, est sous le traitement du Dr Johnson. Son état, au lieu de s'améliorer, a empiré et, il y a trois semaines, le médecin eut des soupçons qu'un corps étranger avait été mêlé à ses médicaments.

Il a donc fait analyser ceux-ci, et l'on y a trouvé des traces d'arsenic. Il a ensuite envoyé une partie de médicament à un chimiste de Boston, qui confirma la présence d'arsenic.

Le Dr Johnson écrivit à cet effet à M. Sutherland qui était à cette époque en tournée comme candidat à la Législature, et informa plusieurs autres personnes de ce qui était arrivé, entr'autres l'avocat général Neil McLeod. Dans l'intervalle, on surveilla de près les médicaments donnés, mais on ne découvrit plus rien. Le cas est devenu plus suspect, par la disparition soudaine de Mme R. T. Weeks, veuve de Robert Weeks, avocat, qui avait été l'associé à une époque de M. Sutherland.

Mme Weeks a quitté Charlottetown samedi matin à 2 heures, dans une voiture louée par elle. Elle y est entrée le visage recouvert d'un voile épais.

Elle est arrivée ce jour là au Cap Traverse peu de temps avant que le courrier partit et insista pour qu'on la fit traverser ; le bruit court même qu'elle a payé $20 ce passage. Son fils était présent à ce moment là, et en entendant la voix a affirmé que c'était celle de Mme Weeks. Elle a été arrêtée à St-John, N. B., et le marshal de police Cameron est parti pour la conduire ici. Mme Sutherland est dans un état critique ; on a peu d'espoir de la sauver. M. Sutherland, avocat, est l'associé de l'Hon. H. W. Davis, membre du Parlement pour le comté Queen, et Mme Weeks est la fille du Rév. John N. McLeod, autrefois de cette ville.

St. John, N. B., 5 février—Mme R. T. Weeks, accusée de complicité dans la tentative d'empoisonnement sur la personne de Mme Sutherland, à Charlottetown, est maintenant gravement malade à l'hôtel Dufferin. Elle a contracté un froid en s'enfuyant de Charlottetown. Il n'est permis à personne de la voir.

Bons vendus à forte prime.

Chattanooga, Tenn., 5 février—Cinquante mille piastres des bons de la ville de Chattanooga ont été vendus hier à une prime de 15 2[3 cents ; la plus forte qu'on ait jamais payée pour les sécurités municipales du Sud.

Le steamer "La Normandie."

New York, 5 février—Le steamer *La Normandie*, parti du Havre, et qu'on avait rencontré en mer avec sa machine en mauvais état, est arrivé ici ce matin.

Le baron Stoffel et l'alliance franco-allemande.

New York, 5 février—Une dépêche spéciale au *World* annonce : "Le baron Stoffel, qui a publié récemment un article en faveur d'une alliance entre la France et l'Allemagne, lequel attire l'attention de l'Europe, a été *interviewé* aujourd'hui par votre représentant. Le baron a parlé librement, catégoriquement ; a réitéré l'opinion exprimée dans l'article auquel il est ici fait allusion.

Il a dit qu'il voit un danger s'approcher pour les nations d'Europe, que ce danger grossit beaucoup en Orient, et rend une alliance franco-allemande nécessaire pour le maintien de la paix en Europe et pour mettre en échec l'ambition du Czar de Russie.

S'il n'est pas fait ainsi, a dit le Baron Stoffel, la Russie saisira un jour les provinces du Danube et autres, comme Napoléon, le fit jadis, et sera complètement triomphante, souveraine dans le nord de l'Europe.

Une alliance franco-allemande, a-t-il ajouté, ne peut être conclue que si l'Allemagne faisait preuve d'un patriotisme magnanime et d'une politique de conciliation, incluant la restitution à la France des provinces de l'Alsace-Lorraine qui lui ont été enlevées dans le conflit peu glorieux qui fut précipité par Napoléon.

Ce sacrifice de la part de l'Allemagne dépendra sans doute de l'homme de l'avenir, de celui que la prochaine génération allemande pourra produire.

Le Collecteur Erhardt.

New York, 5 février—Le collecteur Erhardt a reçu ce matin une communication du secrétaire de la Trésorerie, dans laquelle celui-ci dit que Governor's Island a été choisi comme point pour débarquer à l'avenir les immigrants.

Le collecteur Erhardt avait recommandé cet endroit et avait conseillé d'abandonner Castle Garden comme point pour les débarquer. On ne pouvait rien faire, néanmoins, sans le consentement du secrétaire Proctor, qui vient de la donner.

UN PRISONNIER QUI EXIGE SA LIBÉRATION POUR PRIX D'INVENTIONS SURPRENANTES.—Le pénitencier de Zurich, en Suisse, recèle un bandit fameux—Jean Thali. Ce malfaiteur étroitement surveillé est, paraît-il, las de tresser les chaussons de lisière, et comme la nature l'a doué d'un génie éminemment inventif et pratique, il en profite pour doter l'humanité d'une série d'inventions surprenantes. Dernièrement, avec des moyens primitifs, il a établi une machine à couper le bois, qui fait l'admiration des mécaniciens.

Il prétend maintenant avoir inventé un système de construction et d'installation de maison pénitentiaire qui offrirait l'inestimable avantage de supprimer le personnel de surveillance, tout en rendant une évasion impossible. Et Jean Thali s'y connait ; il en a douze à son actif.

Le directeur du pénitencier, très alléché, demande communication des plans, cherche à l'affriander par l'appât d'une pipe en écume et d'une montagne de tabac ; mais Jean Thali repousse ces présents ; il n'y met qu'une condition : sa libération !

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où en s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73......CHARTRES......73

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U., 17 août 1889.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex... 8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex.. 3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 12:40 pm	No 8 Coast Acc. 3:40 pm
No 5 Fast Ex.. 7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:15 pm

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Passen... 11:00 pm	No 2 Passen... 9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim... 7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex... 5:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 52 California Express...... 7:00 pm	No 51 California Express...... 8:00 am
No 54 B. R. Local...... 10:25 am	No 53 B. R. Local...... 3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited. 11:25 am	No 2 Fast line. 8:45 am
No 5 Fast line. 7.00 am	No 6 Limited..... 5.00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.	Départ.
No. 1........... 8:55 am	No. 2........... 5:00 pm
No. 3........... 5:55 pm	No. 4........... 7.55 am
No. 5........... 10:10 am	No. 6........... 3:50 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

Arrivée.	Départ.
San Antonio Ex. 7:45 pm	San Antonio Ex. 7:25 am
California Ex.. 8:15 am	California Ex... 3:55 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD

Arrivée.	Départ.
Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m.-4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5.00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 6:00 pm	Shell Beach... 9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche et le mercredi.
Arrivée...... 7:00 pm | Départ...... 7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée...... 6:45 am | Départ...... 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 6 FEVRIER 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 p m

VENDREDI, 7 FEVRIER 1890.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 p m
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 a m
Pointe Houmas—MARY Z. COMEAUX, à 12 m

Fleuve et rivières.

Memphis, 5 février—Le fleuve baisse. Temps clair et doux. Départ, Arkansas City pour la Nlle-Orléans à 10 a m.

Memphis, 5 février, soir—Le fleuve a baissé de 5 pouces. Légère pluie. Descendant Arkansas City pour Natchez p m ; montant Golden Rule pour Cincinnati.

St-Louis, 5 février, soir—Le fleuve a 10 pieds et est stationnaire. Temps agréable et couvert. Départ City of New Orléans pour la Nlle-Orléans.

Caire, 5 février—Le fleuve a 34 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert et doux. Arrivés, Buckeye State de Cincinnati à 8 p m ; W H Cherry de l'Ohio à 1 a m. Départs, My Choice pour St-Louis à 9 p m. Buckeye State pour Memphis à 10 ; W H Cherry pour St-Louis à 2 a m.

Le soir—Le fleuve a 34 pieds 9 pouces et baisse. Forte pluie cette après-midi ; temps couvert et froid. Arrivés City of Providence de Natchez 3 a m. Départ City of Providence pour St-Louis 5 p m.

Louisville, 5 février—La rivière monte—12 pieds 5 pouces dans le canal ; 10 pieds 1 pouce aux chutes. Temps couvert.

Le soir—La rivière monte—12 pieds 7 pouces aux chutes ; 12 pieds 11 pouces dans le canal. Temps couvert.

Evansville, 5 février—La rivière a 25 pieds 2 pouces et monte. Temps clair.

Evansville, 5 février, soir—La rivière a 24 pieds 5 pouces et monte. Pluie.

Pittsburg, 5 février—La rivière a 14 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Le soir—La rivière a 14 pieds 1 pouce et est stationnaire. Temps couvert et froid.

Wheeling, 5 février—La rivière a 18 pieds 2 pouces et monte. Temps couvert et doux.

Wheeling, 5 février, soir—La rivière a 19 pieds 5 pouces et est stationnaire. Temps couvert et froid.

Les Passes.

Port Eads, 5 février 6 p m—Vent d'est léger. Arrivés à 12 45 hier soir, steamship New Orleans capitaine Halsey de New York, à 7.10 a m, steamship norvégien Nordenskjold de Bocas del Toro, steamship américain Cora—capitaine Kay, de Rio de Janeiro sur lest, barque norvégienne Limbola capitaine Larsen, de St-Pierre Martinique sur lest.

Départ steamships Cuban pour Liverpool Valencia pour New York. Albert pour Progreso. Carolina pour Liverpool et Earl King pour Londres via Brême.

Marchés.

Paris, 5 février—Les rentes 3 pour cent 87 francs 75c.

Londres, 5 février, 4 p m—Consols à la clôture 97 5[16 au comptant et 97 5[8 à terme.

Havane, 5 fév.—Or espagnol 240 3[4 à 241. Change calme. Sucre faible.

Liverpool, 5 février—Coton—Calme et plus facile. Middling 6s.

Ventes 8,000 balles, y compris 1000 pour la spéculation et l'exportation, et 6,400 balles coton américain.

New-York, 5 février—Coton calme. Middling Uplands 10 15[16c, middling Orleans 11 3[16.

Pas de ventes.

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en février 10.84 ; mars 10.90 ; avril 10.93 ; mai 10.98, juin 11.00, juillet 11.05 ; août 11.07 ; septembre 10.51 ; octobre 10.12, novembre 10.04

New York, 5 fév.—Coton stable. Middling Uplands 11. Middling Orleans 11 1[4.

Ventes 45 balles.

Futurs stables à la clôture. Ventes 121,600 balles.

Livraison en février 10.95 à 10.95, mars 10.98 à 10.98, avril 11.01 à 11.02, mai 11.03 à 11.06, juin 11.09 à 11.10, juillet 11.13 à 11.14, août 11.16 à 11.17, septembre 10.61 à 10.63, octobre 10.11 à 10.12, novembre 10.10 à 10.12.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 5 FEVRIER 1890.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship El Mar, Hawthorn, New York.
Steamship (ang) Actor, James, Liverpool.
Steamship (ang) Owestry, Crisp, Anvers, via Newport News.
Barque (esp) Voladora, Serra, Barcelone et Almeria.
Steamship Breakwater, Clark, Puerto Cortez via Belize et Livingston.

ARRIVÉS.

Steamship (belle) Remulus, Berndt, Buenos Ayres, via Montevideo et St-Lucia, I. O., sur lest.
Steamship New Orleans, Halsey, New-York.
Steamship (norv) Nordenskjold, Ukerman, Bocas del Toro.

BATEAUX A VAPEUR.

H J Dickey, Cooley, Macon et Tensas.
Era No 10, Hamilton, Ion Landing.
Alice, Hope Villa.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Actor—3202 balles coton 25,089 6[56 boisseaux mais en grenier 471 sacs mais.

ANVERS, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Owestry—131,950 boisseaux mais en grenier 7011 sacs à grain.

BARCELONE ET ALMERIA—par barque Voladora—84,000 douves.

PUERTO CORTEZ VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Breakwater—25,000 pieds bois de charpente 288 colis divers.

IMPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO.—par steamship Nordenskjold—5.000 régimes figues bananes.

Arrivages de produits.

MACON & TENSAS—par steamer H J Dickey—617 balles coton 5927 sacs graine coton et fret assorti.

ION LANDING.—par steamer Era No 10—1162 balles coton et fret assorti.

HOPE VILLA—par steamer Alice—21 balles coton 65 sacs graine coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—289 balles coton 7 boucauts sucre 282 barils sucre 212 barils mélasse 98 barils riz 992 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—492 balles coton 125 sacs tourteaux et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—33 boucauts tabac et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3327 balles coton 1 wagons graine coton 900 sacs farine graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 5 février 1890.

A J. B. Dodart, Agent.

Le steamship français La Normandie a passé Fire Island à 5 A. M.—arrivant.

C. G. WEST.

New-York, 5 février 1890.

A A. Moulton et Co

Le steamship Louisiana, capitaine E. V. Gager, est arrivé cette après-midi.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Halsey.......parti 29 janv
Steamship Knickerbocker, Kemble.....parti 1er fév
Steamship El Monte, Quick...........parti 1er fév
Steamship Chalmette, Percy..........parti 4 fév
Steamship Hudson, Freeman...........parti 5 fév

PHILADELPHIE.

Goélette Taylor Dickson, Melvin.....expd. 8 janv

LIVERPOOL.

Steamship Andean, Wrake...........parti 2 janv
Steamship Editor, Thomson.........parti 21 déc
Steamship Professor, Keller.......parti 9 janv
Steamship Australian, Peters......parti 29 déc
Steamship Mariner, Black..........parti 11 janv
Steamship Californian, Pickhall...parti 4 janv
Steamship Darien, Watson..........parti 16 janv
Steamship West Indian, Bertie.....parti 18 janv
Steamship Navigator, Woodcock.....parti 17 janv
Steamship Mandalay, ——............parti 19 janv
Steamship Venezuelan Highton......parti 25 janv
Steamship Author, Owen............parti 25 janv
Steamship Wm Cliff, Winder........parti 25 janv
Steamship Avonmore, Shaw..........parti 25 janv
Steamship Statesman, Edgar........parti 1er fév
Steamship Historian, Buddie.......parti 30 janv
Steamship Vesta, Corbishley.......parti 30 janv
Steamship Red Sea, Baker..........parti 3 fév

LONDRES.

Steamship Blue Jacket, Webb......parti 7 janv

LISBONNE

Barque Tommasello, Longobardo....partie 25 janv

SWANSEA

Steamship Federation, Pinkham....parti 28 janv

SHIELDS, ANG.

Steamship Prydain, Perry.........parti 9 janv

BELFAST.

Barque Carl Hausted, Pedersen....parti 16 janv

GRIMSBY.

Steamship Haverstoe, Thompson....parti 16 janv

ANVERS

Steamship Angers, Pinkham........parti 13 janv
Steamship Havre, Laporte.........parti 13 janv

BORDEAUX.

Steamship Havre, Laporte.........parti 18 janv

PALERME

Steamship Efficient, Harris......parti 22 janv
Steamship Rowland, ——............parti 20 janv

ALICANTE.

Barque Vergine della Guardia, Albano..........parti 2 janv

MONTEVIDEO.

Steamship Paris, Chevalier.......parti 20 janv

SANTOS.

Barque Lizzie Carter, Goodman....parti 11 nov

BUENOS AYRES

Barque Peppina M., Cotliero......partie 14 déc

RIO DE JANEIRO.

Navire Prince Victor, Pasde......parti 22 déc
Navire Cora, Ray.................parti 1er janv
Steamship Milton, ——.............parti 16 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Position
Actor	Liverpool	Pic Tier
Fernard Hall	Liverpool	Southport
Breakwater	Belize	1er dist. 14
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 20
Colonist	Anvers	Elevator
Counsellor	Liverpool	Pic Tier
Discoverer	Liverpool	2e dist. 10
El Dorado	New-York	Alger
Elmfield	United Kingdom	Elevator
El Mar	New York	Alger
Glasgow	Mexico	3e dist. 30
Gaditano	Liverpool	Southport
Gussie	Bocas del Toro	Alger
Glenmore	Liverpool	rue 2e
Jos Oteri, Jr	Truxillo	3e dist. 35
King's Cross	United Kingdom	3e dist. 31
Merida		1er dist. 12
Morgan	En réparation	Alger
Miguel M Pinillos	Barcelone	Gretna
Mation	Anvers	rue 3e
Ostwestry	Cork	Elevator
Professor Morse	Truxillo	1er dist. 13
President Carazo	Greytown	1er dist. 14
Rydal Hall	Havre	3e dist. 28
NAVIRES.		
John Bunyan	Russie	4e dist. 47
Newman Hall	Revel	1er dist. 35
Parramatta	Revel	4e dist. 47
Rialto	Russie	1er dist. 32
BARQUES.		
Ceylan		1er dist. 31
Crown Jewel	Lisbonne	rue 5e
Edwin Reed	Gênes	4e dist. 47
Giulio e Clemeza		Gretna
Marcelina Jane	Barcelone	4e dist. 40
Maria Luigia	Méditerranée	Gretna
Trinita Tarabochia	Revel	3e dist. 30
Voladora	Barcelone	rue 7e
Vittoria	Lisbonne	1er dist. 33
GOELETTES.		
Henry Southber		rue 5e
Jos P Macheca	Minatitlan	3e dist. 30
W J Lermond	Cadix	1er dist. 26

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. Le seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignée) de N. S. Williams, pour $58,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveaux dividendes aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Arenstein,	A. M. Agostea,
F. Alpunte,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugère,
A. Bavbi & Co.,	Dr. I Bordes
W. R. Bell,	W. E. Bell, adm.istr r
S. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Ballee,	Bercier & De Smet,
L. Bobelot,	F. Belden,
J. Branden,	F. Breon,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bernio & Bro.,	J. Beltran,
C. Berbe,	B. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballonde,	J. A. Berdnast,
Samuel Banders,	Comagerie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amelia Centure,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrère,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugène Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charest
J. H. Chipet,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lassaisre,
Mme Louis De Gelle,	F. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Dalmotte,
P. Dajan	J. C. Denis
Arthur Denis,	De Suizer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Dagna,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	F. Durand,
Davallier & Co.	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliett,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	J. Fusich,
Frits & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Feinour,
Felber & Gonsenheim,	G. R. Finaisy,
Mme Gust. Fourcade,	Joseph Guenthener
Joseph Gatsinger,	Generelly & Allez,
T. Generelly,	A. Greachy,
Isadore Gerard,	Fred Good,
Goldenbow & Kelly,	Mme Arecle Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Gardel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George Hew, M. P.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. G. Heltz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Iscau Aycock & Co.,
Johnson & Mansoe,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahress,	F. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co.
Dr E. Kannemann,	Anatole Léonmont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamasson,	X. Laynisson,
C. L'Hote & Co,	La. Ecuit. Life Ins. Co.
Edward Lisohy,	Lang & Berisheimer,
Labonisse & Bohle,	Mme J. B. Leprete, Sue
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Montenac & Co,	Charles Masson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	B. Musgrove, agent,
P. Macon,	O. M. Margin,
J. G. Monroe, curator,	Maignan & Lacorde,
Chas Massion, Succ. de	J. Masaud,
Philip McCabe,	J. Moreau,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereille Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Orden exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigon,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co.
H. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Pallacio,	B. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quimfe Fils,	E. Rabassa,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Strans,	Mme Anna Saren,
J. E. Sarracia,	William Sweets,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture Assn.
Strauss,	Swarbacker & Dryer,
B. Smith,	H. F. Sturcken,
M. Scott,	Schneider & Zuberbier,
Smith & Co,	J. Siegfried & Co,
F. Sanche,	S. Seabary,
D. H. Symart,	J. J. Stewart, trésorier
J. H. Saclari Schuller,	F. Soublet,
David Stewdt,	O. B. Singleton,
Mme M. E.	Alfred Shaw,
S. P. Schmidicker,	F. Samasouth fils
H. N. Seris,	E. A. Terrebonne,
Nicholas Th	S. M. Todd & Co
A. Tesson	E. A. Tyler,
Samuel M. Todd,	M. A. Vogel,
W. Van Benthuysen,	Jas A. Vigeand
E. Verster,	François Voirin,
Philip Vellerie,	Adolp Wats,
Phine Wagner,	L. A. Wilts,
Wm. Whan, Suc. de Wilkerson & Mosely	James Wilson,
B. Wagner,	R. E. White,
E. L. Zell & Co.	M. A. Zounts &

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 13me jour de janvier 1890, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Interdiction de Henry J. Francke—No 28,181 —Division D.—Cette affaire a été jugée aujourd'hui. Jno. F. C. Waldo, avocat pour le plaignant, E. N. Whittemore, avocat pour le défendeur. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les avocats, et pour les raisons verbalement assignées par la cour la loi et les témoignages étant en faveur du pétitionnaire ;

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement déclarant le dit Henry J. Francke aliéné et d'être incapable de prendre soin de sa personne et de sa propriété et que conséquemment il soit et est par le présent interdit pour toutes fins et moyens. Il est de plus ordonné et décrété que les honoraires des médecins E. T. Shepard et S. R. Oliphant, experts médicaux, soient fixés à vingt-cinq dollars chaque et que les honoraires de E. N. Whittemore, avocat du défendeur, soient fixés à trente-cinq dollars et que les dits honoraires et que tous les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 janvier 1890.
Jugement signé le 17 janvier 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce 29ème jour du mois de janvier en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-dix.

HUGUES J. LAVERGNE,
Député Greffier.

31 janv—fév 14—mars 1er

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à douze mois de crédit.

James Mimeon, John T. Michel subrogé vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,178—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 21 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Burtheville, actuellement le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze et borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée) Calhoun, Annunciation (anciennement Preston) et la ligne de l'ex-propriété Foucher, maintenant le City Park, appelé l'Exposition Boulevard, bornant le dit îlet sur le côté du même vers le City Park actuellement connu comme étant le Parc Audubon, le dit morceau ou portion de terre formé le coin de la rue Annunciation et la ligne de la dite Exposition Boulevard et mesure soixante-douze (72) pieds de face à la dite Exposition Boulevard ou ligne du Parc Audubon, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Annunciation de cent quarante-sept (147) pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de John B. Boh, d'après un acte passé pardevant A. S. Beck, notaire en cette ville, le 22 de janvier 1886. (Bureau des Aliénations, Livre 123, folio 726).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant obligation avec bonne et valable sécurité portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de vente jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son adjudication et payer comptant le montant de l'impression, frais du shérif, frais du greffier, etc., montant à environ deux cents piastres ($200) ; et de plus, déduire du montant de son adjudication et payer comptant les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété montant à environ deux cent quatre vingts piastres (280).

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le No 372 rue St-Charles.

H. Legendre & Co. vs Jacob Myers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 28,958—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Naïades (maintenant St-Charles), Melpomène et Prytania, connus communément sous le nom de "l'Îlet Seghers." Les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à 21 dans le livre des plans de G. E. Stringer, ancien notaire de cette ville. Ils se touchent et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles (autrefois Naïades) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits voies et privilèges qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations consistent en le No 372 rue St-Charles. Aussi les installations de gaz et autres qui sont dans la maison. Cette propriété a été achetée par le défendeur de M. Patrick Irwin par acte devant W. J. Castell, notaire de cette ville, le 18 décembre 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 jan—27—fév 3 10 17 24—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Koepke vs. Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,064 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St-André maintenant Liberté et St-George, désigné comme lot No Dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1856 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 34 ; le dit lot formant le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse, a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 1er juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve B. Tudury vs. Henry Weber

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,092—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 248, borné par les rues Johnson, Prieur, Bienville et Conti, mesurant huit pieds neuf pouces de face à la rue Johnson, quarante-trois pieds de profondeur le long de la rue Bienville, cinq pieds quatre pieds deux pouces et une ligne vers la rue Conti, ensuite s'élargissant à angle droit vers la rue Conti de dix-sept pieds, ensuite une seconde profondeur parallèle à la rue Conti de vingt-neuf pieds dix pouces et six lignes.

Acquis par le défendeur à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Moses Fern vs. Louis Tossi, No 16,930 du dossier de la Cinquième Cour de District pour la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'acte exécuté par le shérif, le 15 avril 1867, enregistré au bureau de transfert, livre 92 folio 397.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 janv—13 20 27—3 10 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Legett et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 27,755—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 15 février 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny en rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons Enfants, (et la rue en arrière étant la rue Marigny) Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente-et-un sur le plan général du dit faubourg, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante pieds et six pouces de profondeur mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci dessus.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante cinq dollars, montant de l'emprunt de stock dû, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur les susdites actions ; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt dollars de cette dernière somme, à partir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876 ; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877 ; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1882 ; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887, aussi les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété, l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothécaire non encore due, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir : la somme de quatre mille cinq cents piastres : l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 janv—13 20 27—fév 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur sur l'avenue Louisiana, entre les rues Baronne et Dryades (la rue du fond étant Delachaise).

W. G. Smith vs Robert McKenzie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,730—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, etc qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Baronne, Dryades et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 ; les dits terrains se touchent. Les terrains un et deux mesurent, chacun, trente pieds de façade, avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos 3 et 4 ont, chacun, une façade semblable, avenue de la Louisiane, sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la succession de Lionel C. Levy, par un acte devant John G. Eustis, notaire, le 12 avril 1886. Titres enregistrés au bureau des transferts livre 122, page 514.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27 janv—fév. 3,10, 17, 24—mars 1.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RICHES MEUBLES DE MAISON, ETC

Succession de Samuel P. Blanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 23,304.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau No 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. Albert Voorhies, juge, daté du 30 janvier 1890, à moi adressé, je procéderai à vendre le JEUDI, 13 février 1890, à 11 heures A. M. sur les lieux, Nos 28 et 30 rue du Camp (établissement Hansell), de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison et effets, consistant en magnifiques meubles de salon et de chambre à coucher, principalement des fabriques Mullard et Siebrecht, ameublement en chêne antique élégamment sculpté pour salle à manger, piano "Westermayer," miroirs, tables decentre, gravures et ornements, casiers pour livres, stoves, etc.

Aussi une bibliothèque de nombreux livres de lois d'une grande valeur.

Et le jour suivant, VENDREDI, 14 février 1890, je vendrai, en vertu de l'ordre ci-dessus sur les lieux, **No 65 rue Carondelet, coin Perdido, au premier, (Bureau de l'ancienne raison sociale de Blanc & Butler)—**

Un lot de meubles de bureaux.

D'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 fév.—4, 8, à date.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Premier District, près du Marché Claiborne.

Succession de George Bairnsfather.

No 27,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Claiborne, Gravier et Willow ou Ste-Adeline, désigné par le No 5, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 21 octobre 1867, et déposé en l'étude de J. Augustin, notaire, et mesurant 27 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Commune, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le No 372 rue Commune et consistent en une maison de bois à un étage, jolie et bien bâtie, subdivisée et occupée par une pharmacie et tenue par Henry Greff.

Les améliorations du fond sont une grande bâtisse à deux étages subdivisée comme résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur en billets portant intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, assurable avec hypothèque, assurances et les clauses usuelles de par acte.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

1er fév—1er 8 15 22—mars 1er 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPÉRER UN PARTAGE,

Les maisons de résidence,

double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

Laure Mme Marie Harvey vs. Harry Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Laurel et Annunciation, mesurant, au pied américain, 36 pieds de façade rue Félicité, sur 161 pieds 3 pouces plus ou moins, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Annunciation, et 160 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Laurel, le tout, plus ou moins, formé du terrain No 12 et d'une portion du terrain 13 étant 8 pieds du terrain contigu No 13 et une partie des terrains Nos 7 et 8 comme c'est indiqué sur un plan annexé à un acte d'Albert Delpeyrau à Bernard Platt, passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, le 7 février 1855. Les améliorations consistent en une vaste maison de résidence double, en bois, commode et bien construite, désignée par les Nos 102 et 104 rue Félicité.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste payable à crédit en un et deux ans en billets signés par l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt sur la propriété vendue, portant pour cent depuis le jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés en coupures à la convenance des parties intéressées. Les bâtiments devront être assurés et la police d'assurance transférée au vendeur, etc.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bernard Titche, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

1 fév—1 8 15 22—1 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage comme demeure, rue Moraies, près des Champs-Elysées.

Quatorze actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

Succession de Antonio Canet et épouse.

No 28,252—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 janvier 1890, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moraies, Urquhart, François et Champs Elysées, mesurant, à la mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Moraies sur une profondeur de 60 pieds, mesure française. Les améliorations, connues comme le No 49 rue Moraies, comprennent un joli cottage en bois, cuisine dans le fond, hangar, citerne, etc, bonne entrée pour voiture. Bonne situation pour des personnes ayant peu de moyens.

Quatorze actions du fonds capital du Merchants' Mutual Insurance Company.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

19 fév—19—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Septième, près la rue Magasin.

Succession de C. G. Gappendorf.

Nos 28,952—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 16 janvier 1890, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Magasin, Camp et Sixième désigné comme lot No 22 sur un plan fait par B. F. Nichols, voyer, daté du 14 décembre 1846, le dit lot mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, retirée de la rue, hangar en bois sur le devant, etc., et connu comme le No 175 rue Septième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, au billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au vendeur. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

17 janv—17 25—1 8 15 22 fév—1 mars.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement attrayant.

Les magasins Nos 19 et 21 rue Bourbon entre les rues Canal et Douane, rapportant près de **$2,200 par an.**

Vente au comptant, au plus haut enchérisseur.

Succession de Oliver Beirne.

No 26,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1890, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci après, à savoir—

Les magasins en briques à trois étages, Nos 19 et 21 rue Bourbon dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Canal et Douane.

Le terrain mesure 53 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 53 pieds et 3 1[2 pouces, entre lignes parallèles.

Cette propriété de choix est distribuée comme suit : 2 magasins au rez-de-chaussée et résidence au-dessus et est louée à Mme A. Montardier, à raison de $182.50 par mois pendant 3 ans à partir du 1er octobre 1889.

Termes de vente.—Comptant, l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera le paiement de toutes les taxes pendant l'année 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théodore Guyol, Esq., notaire.

18 janv—18 25—fév 1 8 15 22—mars 1.